



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

**Compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 1^{er} février 2012 à 19 h 30 à la salle 238 du siège social
de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud à Montmagny**

Sont présentes: Mesdames Nancy Maheux, Marie-Josée Nault, Karen Roberge, Éline Boulanger, Amélie Pelletier, Johanne Laliberté, Nathalie Tremblay, Julie Théberge, France Létourneau et Caroline Isabelle.

Sont absentes: Mesdames Lucie Gauthier, Chantal Carrier, Nadine Demers, Sophie Labbé.

Est également présente : Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Caroline Isabelle souhaite la bienvenue aux membres du comité et laisse la parole à madame Nancy Maheux. Cette dernière souhaite également la bienvenue à toutes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nancy Maheux fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de Madame Caroline Isabelle et appuyée par Madame Amélie Pelletier, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents confirment le quorum.

4. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

Lors de la dernière rencontre du 26 octobre 2011, il y avait eu discussion afin de sonder l'intérêt des membres au poste de présidence. Madame Caroline Isabelle propose madame Amélie Pelletier. Madame Amélie Pelletier accepte et devient donc la nouvelle présidente, accepté à l'unanimité. Madame Isabelle remercie madame Nancy Maheux d'avoir assumé sa tâche de présidente pour la dernière année.

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 26 OCTOBRE 2011

Madame Caroline Isabelle indique que le dernier compte rendu n'a pu être complété par la secrétaire de réunion. Il sera donc remis à la prochaine rencontre.

6. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 26 OCTOBRE 2011

Remis à la prochaine rencontre.

7. ORGANISATION PRIMAIRE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE EHDAA 2012-2013

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle présente les formulaires remis aux directions d'écoles pour l'organisation des services aux élèves HDAA 2012-2013. Ces documents permettront aux Services éducatifs, complémentaires et particuliers de planifier les services de soutien direct et les demandes de scolarisation en classe-ressource pour 2012-2013.

Madame Isabelle explique l'utilité des codes de difficulté sur les formulaires d'organisation scolaire 2012-2013. Les codes de difficulté ne sont qu'une donnée administrative pour le MELS. Ils offrent un financement supplémentaire aux commissions scolaires afin de mettre en place des services pour répondre aux besoins des élèves HDAA. Leur utilisation dans les formulaires n'est que pour simplifier le vocabulaire entre les directions et la commission scolaire.

Madame Isabelle présente le nouveau formulaire de dépistage précoce pour les élèves ayant des difficultés langagières. Ce dernier sert à identifier, avant l'entrée au préscolaire 5 ans, les élèves présentant des besoins particuliers au niveau du langage.

Madame Johanne Laliberté suggère de déposer copie du formulaire SC-1213-04 pour le passage primaire-secondaire dans le dossier d'aide particulière de l'élève afin que le nouveau personnel enseignant qui reçoit l'élève puisse percevoir rapidement le parcours des 5 dernières années de l'élève.

8. PLAN D'ACTION EHDAA

8.1 MESURE 9 : DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

Madame Caroline Isabelle mentionne que nous n'avons reçu aucune demande de révision de décision pour la clientèle EHDAA l'an dernier 2010-2011.

8.2 PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle explique aux membres du comité où la Commission scolaire de la Côte-du-Sud en est rendue dans la mise en œuvre du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école (PAV) à l'aide d'un schéma présentant la démarche réflexive que l'équipe-école doit réaliser.

Madame Caroline Isabelle rappelle que monsieur Alain Paquet, psychologue et conseiller en stratégies d'intervention à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud ainsi que madame Claire Beaumont, phd en psychopédagogie et professeure à la Faculté des Sciences de l'Éducation à l'Université Laval, ont bâti des questionnaires portant sur les manifestations de violence et les actions mises en place pour prévenir ou traiter la violence. Les questionnaires ont été administrés aux directions primaires et secondaires, au personnel de soutien et professionnel, aux parents ainsi qu'aux élèves. Par la suite, une compilation des résultats des écoles de notre commission scolaire a été réalisée. Les actions des écoles doivent se centrer sur le traitement et la prévention de la violence physique, verbale, psychologique ou morale, sexuelle et électronique.

Madame Caroline Isabelle souligne le fait que la Commission scolaire de la Côte-du-Sud a une longueur d'avance sur les autres commissions scolaires de la région, car le portrait a été déposé et l'étude effectuée.

8.3 PLAN D'INTERVENTION INFORMATISÉ

Madame Amélie Pelletier résume la rencontre tenue entre la ministre madame Line Beauchamp et la Fédération des comités de parents du Québec. Afin d'avoir un plan d'intervention plus uniformisé, des parents ont été consultés afin de savoir ce qu'ils aimeraient retrouver dans un plan d'intervention. La ministre a ensuite travaillé avec son équipe à modifier le plan d'intervention en fonction des suggestions. Des écoles possèdent déjà leur propre plan d'intervention et il fonctionne très bien. Le ministère offre quand même son plan d'intervention, sans obliger les écoles à l'utiliser. Le fait qu'il soit informatisé est plus facilitant, car plus accessible pour tous. Madame Caroline Isabelle mentionne que nous possédons les licences informatiques nécessaires à la mise en œuvre d'un plan d'intervention informatisé et avons déjà un canevas propre à notre commission scolaire avec des menus déroulants en fonction des besoins de la clientèle EHDAA.

Madame Amélie Pelletier fera parvenir aux membres du comité le guide de la Fédération des comités de parents du Québec qui est très bien fait et très complet. Il est d'une précieuse aide pour les parents dans la préparation des plans d'intervention.

9. DÉMARCHE DE RÉFLEXION SUR L'ORGANISATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES (PROFESSIONNELS)

Madame Caroline Isabelle rappelle aux membres du comité que la démarche de réflexion entamée sur l'organisation des services professionnels. Des questionnaires ont été administrés aux directions d'école et aux professionnels (AVSEC, conseillers d'orientation, psychologues, psychoéducateurs et orthophonistes). Le taux de participation a été très bon. Par la suite, des focus groups ont permis d'identifier et de dénouer plusieurs irritants. Nous avons tenté de cibler ce qui était souhaité, ce qui fonctionnait bien, mais surtout, ce qui ne fonctionnait plus. Cette cueillette d'information a permis de faire des constats et de trouver des pistes de solution intéressantes afin de maximiser les services professionnels dans nos écoles. Il faut maintenant présenter les résultats aux directions et professionnels et prévoir l'échéancier de travail.

10. DOSSIER RÉGIONAL : PROTOCOLE D'ACTIVITÉS D'EXCEPTION ET D'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS EN MILIEU SCOLAIRE

Madame Caroline Isabelle mentionne que la région est actuellement à officialiser un protocole d'entente sur les activités d'exception et d'administration de médicaments en milieu scolaire. La Commission scolaire de la Côte-du-Sud possède, depuis plusieurs années, son propre protocole d'administration de médicaments, mais il s'avère désuet. Le nouveau protocole d'entente permettra à chaque territoire de commission scolaire de conclure des ententes pour refléter adéquatement les besoins de sa clientèle et la réalité de son milieu.

11. COMITÉ DE PARENTS

Madame Amélie Pelletier informe les membres du comité de la polémique entourant les idées de M. François Legault, Chef de la Coalition Avenir Québec, à savoir son désir d'abolir les commissions scolaires. Le comité de parents a prévu des rencontres pour tenter de trouver des solutions afin d'améliorer le système de gouvernance de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Les parents aimeraient un retour dans les écoles du cours *Éducation à la sexualité*. À cet effet, des ateliers seront offerts au primaire et au secondaire afin de faire de la prévention.

12. AFFAIRES DIVERSES

12.1 Congrès EHDAA

Madame Amélie Pelletier nous informe que la Fédération des comités de parents du Québec s'est donnée une nouvelle gouvernance; 2 parents par commission scolaire ont maintenant le pouvoir décisionnel à la table de concertation (114 parents au total).

Elle mentionne également que le projet de Loi 21 (qui a permis de redéfinir les actes réservés à chacun des corps professionnels) en inquiète plusieurs. Madame Caroline Isabelle indique que cette loi ouvre d'autres possibilités à d'autres professionnels et qu'il n'y a pas vraiment matière à s'inquiéter.

12.2 Anglais intensif

Madame Amélie Pelletier nous informe sur l'anglais intensif au 3^e cycle du primaire.

En ce moment, un comité de travail régional étudie comment condenser les autres matières sans nuire aux apprentissages des élèves. Beaucoup d'études sont basées sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean où l'anglais intensif donne des résultats très intéressants.

Deux problématiques sont soulevées : la formation des spécialistes en anglais à la gestion de classe et la réponse aux besoins des élèves hdaa.

Madame Caroline Isabelle indique que pour la prochaine année scolaire, l'anglais intensif sera possiblement expérimenté auprès de 4 écoles : La Marelle et La Source ainsi que Beaubien et Monseigneur-Sirois. Ces écoles ont été ciblées en raison de leurs organisations scolaires facilitantes. Le modèle choisi est le 5 mois/5 mois. Reste à voir si les conseils d'établissement approuveront le projet.

13. CORRESPONDANCE

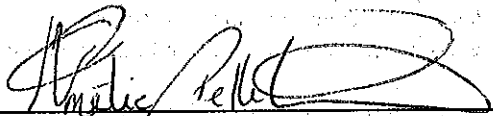
Le congrès de l'AQETA aura lieu du 21 au 23 mars 2012 à Montréal. Les gens peuvent s'inscrire via internet.

14. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

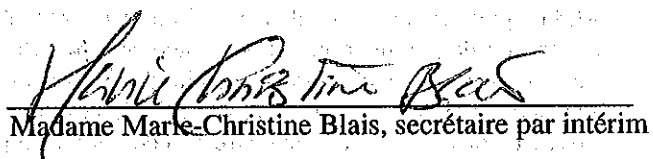
Les prochaines rencontres se tiendront les 25 avril et 13 juin prochain.

15. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 22 h, proposée par Madame Karen Roberge et appuyée par Madame Nancy Maheux.



Madame Amélie Pelletier, présidente



Madame Marie-Christine Blais, secrétaire par intérim